

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES BANQUES

L'EFFONDREMENT DE LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Après avoir entraîné la faillite de la Banque Commerciale du Canada, j'espère que le ministre interviendra aujourd'hui pour répondre aux questions qui relèvent tout à fait de sa compétence.

Je sais à quel point il s'inquiète du déficit et je n'ignore pas que le premier ministre a ajouté au climat incertain qui règne au Canada à l'heure actuelle en affirmant que notre pays est en faillite. Cependant, quelles mesures prendra-t-il pour compenser la perte de plus de un milliard de dollars découlant de la liquidation de la Banque Commerciale du Canada? Va-t-il augmenter les impôts? Retirera-t-il l'aide du gouvernement aux agriculteurs canadiens ou aux pêcheurs de la région de l'Atlantique? Où trouvera-t-il ce milliard de dollars?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, pour commencer, je ne vais pas dire à la Chambre des communes que le gouverneur de la Banque du Canada a induit la Chambre des communes en erreur, comme l'a fait hier le chef de l'opposition.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il doit des excuses au gouverneur de la Banque du Canada ou devrait reprendre ses accusations à l'extérieur de la Chambre et fournir les preuves voulues.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): En réponse à la question du très honorable chef de l'opposition, le chiffre qu'il a mentionné n'est pas nécessairement exact. Nous ignorons à combien s'élèvera le montant concerné, mais pour être franc, il sera important. Pour l'instant il ira grossir le déficit et toute autre mesure devra être prise au moment de la présentation du prochain budget.

M. Turner (Vancouver Quadra): Selon moi, si les députés se donnent la peine de lire le compte rendu des travaux du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du jeudi 9 mai, ils se rendront compte qu'il corrobore mes affirmations au sujet du gouverneur de la Banque du Canada. Je n'en dirai pas plus.

LE RETRAIT DE DÉPÔTS PAR DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question supplémentaire au ministre des Finances porte sur les opérations d'initiés évidentes dans les dépôts de la Banque Commerciale du Canada avant que le ministre ne prenne sa décision.

Je voudrais savoir si lui-même ou ses collaborateurs se sont mis directement ou indirectement en rapport avec des cadres supérieurs des principaux établissements financiers, sociétés de fiducie, banques, compagnies d'assurances de Toronto ou de Montréal au cours des mois de juillet ou d'août? Dans la négative, comment explique-t-il que, par coïncidence, des dépôts aient été retirés au cours de ces mois juste avant que la banque ne soit déclarée en faillite, laissant ainsi les retraités d'Air

Questions orales

Canada et du Canadien National dont la Banque Commerciale gèrait les caisses de retraite, supporter le gros de la perte?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je trouve les accusations du très honorable chef de l'opposition extrêmement graves et elles sont du ressort de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, comme il le sait pertinemment.

M. Turner (Vancouver Quadra): La ministre d'État aux Finances est manifestement incapable de répondre à cette question. Il s'agissait d'une question que j'adressais personnellement au ministre des Finances au sujet de sa conduite et de celle de son personnel.

[Français]

ON DEMANDE DES EXPLICATIONS SUR LES MILLIONS DONNÉS À DES BANQUES ÉTRANGÈRES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je désire poser une troisième question.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi il paie des millions de dollars aux banques étrangères qui avaient fait des dépôts à la Banque Commerciale canadienne, mais refuse de verser un seul cent aux caisses de pensions qui détenaient des actions dans cette banque?

Comment peut-il donner des millions à des banques étrangères et n'accorder aucune compensation aux caisses de pensions canadiennes?

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nous agissons afin de pouvoir rembourser les déposants non assurés de cette banque, et notamment de petits hôpitaux de l'Alberta.

LA DÉCLARATION FAITE PAR LA MINISTRE EN MARS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État chargée des Finances. Le 25 mars dernier, elle a déclaré que l'ensemble des mesures visant à sauver de la faillite la Banque Commerciale du Canada reposait en partie sur une évaluation d'actif effectuée sur place. Nous apprenons aujourd'hui qu'à la fin juin, la ministre a chargé un expert-conseil indépendant d'examiner les avoirs de la banque et que la liquidation a été décidée après le dépôt de son rapport le 14 août. La ministre maintient-elle sa déclaration du 25 mars dernier?

● (1420)

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai déclaré à maintes reprises à la Chambre que nous avons consulté des experts en mars et agi sur les meilleurs conseils possibles. Nous avons toujours agi, dans cette affaire, dans les intérêts supérieurs du contribuable canadien, et nous avons pris une décision différente plus tard.

LE RETRAIT DE DÉPÔTS PAR LES BANQUES À CHARTE

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. En août, la ministre a reçu le rapport de l'expert-conseil, l'inspecteur des banques a consulté les six banques qui ont participé à l'opération de sauvetage et le président de la Banque Commerciale du Canada a été convoqué à des réunions à Ottawa. La ministre peut-elle nous garantir sans l'ombre d'un doute que ces événements et ces